

(N^o 10.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1878-1879.

Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1879.

(Voir les n^{os} 88 III, session 1877-1878, 7, 11 et 16, session 1878-1879,
de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1879, à la somme de quatre millions six cent nonante-neuf mille quatre cent septante-cinq francs (4,699,475 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 18 décembre 1878.

Les Secrétaires,
(Signé) PETY DE THOZÉE,
LÉON D'ANDRIMONT.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) GUILLERY.

Budget des Dotations pour l'exercice 1879.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 23 décembre 1865)	5,500,000 »	»	3,500,000 »
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 »	»	
CHAPITRE II.				
3	Sénat	60,000 »	50,000 »	110,000 »
CHAPITRE III.				
4	Chambre des Représentants	739,542 »	152,458 »	872,000 »
CHAPITRE IV.				
COUR DES COMPTES.				
5	Traitement des membres de la Cour	70,750 »	»	217,475 »
6	— du personnel des bureaux	125,525 »	»	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000 »	»	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement et secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,200 »	»	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. . . fr.		4,517,017 »	182,458 »	4,699,475 »